

TENDANCES ET CATÉGORISATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECONNUES EN HAÏTI DE 2018 À 2026

[Revue Haïtienne des Sciences Sociales et
Humaines](#)

Volume : 3

Numéro 2

Pages : 48-70

Année de publication : 2026

© [Le Scientifique](#)¹, 2026

ISSN : 3080-1788

<https://lescientifique.org/rhsshvolume3numero2>



Marc-Donald VINCENT² & Rochelyn DONA³

Résumé

Cette étude a pour objectif d'analyser les tendances et la catégorisation des institutions d'enseignement supérieur (IES) reconnues en Haïti de 2018 à 2026. À partir des données officielles du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et de l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS), elle examine l'évolution du nombre d'établissements, leur répartition géographique et leur catégorisation institutionnelle. Suite à l'analyse des données, les résultats révèlent une croissance de 37,7 % du nombre d'IES reconnues sur la période de 2018 à 2026, avec une prédominance marquée des institutions privées et une forte concentration dans le département de l'Ouest. L'étude met également en évidence la prédominance de l'enseignement sur la recherche scientifique et souligne la nécessité de renforcer la gouvernance, l'assurance qualité, le financement de la recherche et les capacités d'innovation afin d'accroître la contribution de l'enseignement supérieur au développement national.

Mots-clés : enseignement supérieur, institutions d'enseignement supérieur, Haïti, catégorisation, recherche scientifique.

Abstract

This study aims to analyze the trends and categorization of recognized higher education institutions (HEIs) in Haiti from 2018 to 2026. Using official data from the Ministry of National Education and Vocational Training (MENFP) and the National Agency for Higher Education and Scientific Research (ANESRS), it examines changes in the number of recognized institutions, their geographical distribution, and their institutional categorization. The findings reveal a 37.7% increase in the number of recognized HEIs over the 2018-2026 period, characterized by a strong predominance of private institutions and a high concentration of institutions in the West Department. The study also highlights the predominance of teaching over scientific research and emphasizes the need to strengthen governance, quality assurance, research funding, and innovation capacity in order to enhance the contribution of higher education to Haiti's national development.

Keywords: higher education; higher education institutions; Haiti; categorization; scientific research.

1. Introduction

Les institutions d'enseignement supérieur (IES) constituent des acteurs stratégiques du développement économique, social, scientifique et technologique des nations. Par leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la communauté, elles contribuent à la

¹ Créé en Haïti, le 10 novembre 2017, *Le Scientifique* intégrant « *Le Scientifique Média* », « *Groupe Le Scientifique* » et « *CRISH* » est une plateforme de recherche et de publication multidisciplinaire. Courriel : info@lescientifique.org

² Auteur correspondant, École Supérieure des Affaires et de l'Entrepreneuriat, *Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH)*, Milot, Haïti, vmardonald@gmail.com

³ Department of Plant Protection, Faculty of Agricultural Sciences, *University of Cukurova*, Adana, Türkiye, donarochelin89@gmail.com

formation du capital humain, à la production de connaissances, à l'innovation ainsi qu'à l'élaboration de solutions aux grands défis du développement (Carayannis, *et al.*, 2012 ; Sharma, 2015 ; Bayuo et al., 2020 ; Blasco et al., 2020). Ainsi, dans les économies fondées sur la connaissance, les universités sont désormais considérées comme des institutions essentielles à l'amélioration de la compétitivité, à la transformation des systèmes productifs et à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Elles jouent également un rôle déterminant dans le renforcement de la gouvernance publique, la promotion de l'entrepreneuriat, le développement technologique et la diffusion de l'innovation au sein des sociétés (Abdelbaki, 2016).

Néanmoins, les performances des systèmes d'enseignement supérieur demeurent très contrastées à l'échelle mondiale. Ainsi, les universités occupant les premières places dans les principaux classements internationaux sont principalement concentrées dans un nombre limité de pays, majoritairement industrialisés, disposant de politiques publiques robustes en matière de recherche, d'innovation et de financement de l'enseignement supérieur (Salmi, 2009). À l'inverse, dans plusieurs pays en développement, les établissements universitaires évoluent dans un environnement marqué par des contraintes institutionnelles, financières et organisationnelles limitant leur capacité à remplir pleinement leur triple mission universitaire. Dans ces contextes, les universités privilégient généralement l'enseignement au détriment de la recherche scientifique, de l'innovation technologique et du transfert de connaissances vers les secteurs productifs (Colet & Romainville, 2006 ; Hallak & Poisson, 2009). Delà, cette situation constitue un frein important à la compétitivité des économies et à la production de connaissances susceptibles d'accompagner les politiques publiques de développement. Dans le contexte haïtien, le système d'enseignement supérieur s'inscrit largement dans cette dynamique. Au cours des dernières années, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur reconnues par l'État haïtien a connu une progression remarquable. Cette croissance traduit un élargissement de l'offre de formation universitaire et un accès accru aux études supérieures. Toutefois, cette expansion quantitative ne s'est pas accompagnée d'un développement équivalent des capacités de recherche, de production scientifique, d'innovation ou d'internationalisation des établissements.

Malgré l'intérêt croissant porté à l'enseignement supérieur en Haïti, les travaux consacrés à l'évolution des institutions d'enseignement supérieur (IES) reconnues demeurent relativement peu nombreux. Les études existantes décrivent généralement la situation de l'enseignement supérieur à une période donnée sans proposer une analyse longitudinale permettant de suivre

les transformations du système universitaire au fil du temps. À cet effet, les travaux publiés antérieurement sur les institutions reconnues en 2018, en 2023 et en 2024 ont permis de documenter les premières phases de cette évolution. Toutefois, l'actualisation des données officielles publiées par l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS) en 2026 offre l'occasion d'examiner les nouvelles tendances du système universitaire haïtien et d'en dégager les principales caractéristiques structurelles.

Dans cette perspective, la présente étude se propose d'analyser les tendances et la catégorisation des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti entre 2018 et 2026. Plus spécifiquement, elle vise à examiner l'évolution du nombre d'établissements reconnus, leur catégorisation institutionnelle, leur répartition géographique, la place respective des secteurs public et privé, ainsi que les principaux défis liés à la recherche scientifique et au développement universitaire. L'étude compare également le système haïtien à celui de quelques pays de la Caraïbe afin de mettre en évidence les écarts entre croissance quantitative et performance scientifique. En fournissant une lecture actualisée de l'évolution de l'enseignement supérieur haïtien, cette recherche entend contribuer aux réflexions sur la gouvernance universitaire, l'assurance qualité, la planification stratégique et les politiques publiques susceptibles de renforcer la contribution des universités au développement économique, social et scientifique d'Haïti.

2. Évolution du nombre des IES reconnues en Haïti

Dans la plupart des systèmes universitaires performants, les universités remplissent une triple mission, à savoir l'enseignement, la recherche et le service à la communauté (Brundenius & Göransson, 2011). Toutefois, dans les pays en développement, les contraintes institutionnelles, financières et structurelles conduisent souvent les établissements d'enseignement supérieur à privilégier leur fonction de formation au détriment des activités de recherche et d'innovation. Delà, le contexte haïtien s'inscrit largement dans cette réalité. Afin de mieux comprendre cette dynamique, la présente section examine l'évolution récente du système d'enseignement supérieur haïtien à travers l'analyse du nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES) reconnues par l'État. Cette analyse permettra ensuite de mettre en évidence la prédominance de la mission d'enseignement au sein des universités haïtiennes et les défis auxquels elles sont confrontées dans l'accomplissement de leurs fonctions de recherche scientifique et de contribution au développement national.

2.1 Évolution du nombre des IES reconnues en Haïti

Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES) en Haïti connaît une croissance soutenue au cours des dernières années. Toutefois, cette expansion quantitative soulève des interrogations quant à la capacité de ces établissements à remplir pleinement leur triple mission d'enseignement, de recherche et de contribution au développement économique et social du pays. Afin de mieux appréhender cette dynamique, l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS) a publié une liste actualisée des établissements reconnus par l'État haïtien, à partir des données transmises par l'ancienne Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) en février 2026.

L'analyse de ces données révèle une progression continue du nombre d'IES officiellement reconnues dans le pays. En 2018, Haïti comptait 138 institutions d'enseignement supérieur. Ce nombre est passé à 156 en 2023, soit une augmentation de 13 %. En 2024, le pays recensait 177 IES reconnues par les instances compétentes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), correspondant à une hausse de 13,5 % par rapport à 2023. En 2026, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur reconnues a atteint 190 établissements, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à 2024, témoignant de la poursuite de l'expansion du système d'enseignement supérieur haïtien. La figure (1) présente l'évolution du nombre d'institutions d'enseignement supérieur officiellement reconnues en Haïti au cours de ces différentes périodes.

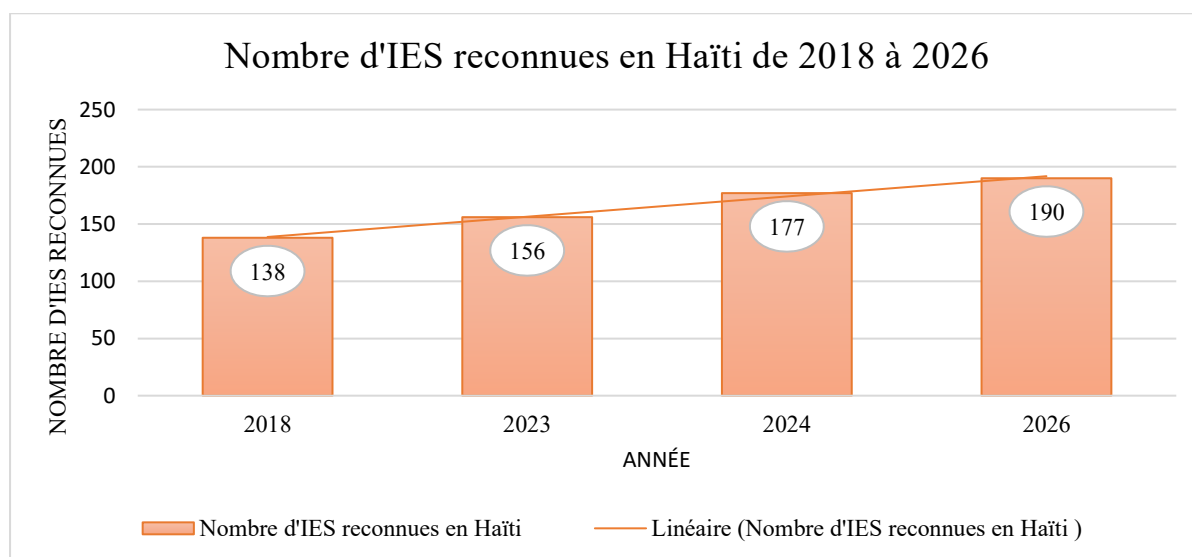


Figure 1. Évolution du nombre d'IES reconnues officiellement en Haïti de 2018 à 2026

Sur la base des données présentées à la figure (1), la croissance du nombre d'IES observée en Haïti témoigne d'un élargissement de l'offre de formation supérieure dans le pays. Néanmoins, elle ne garantit pas nécessairement un renforcement proportionnel des activités de recherche scientifique et d'innovation. Dès lors, la question de la qualité de l'enseignement, de la production scientifique et de la contribution effective de ces institutions au développement national demeure un enjeu central pour les politiques publiques de l'enseignement supérieur en Haïti.

2.2 Catégorisation des IES reconnues en Haïti

Les données publiées par l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS) en 2026 indiquent que 190 institutions d'enseignement supérieur fonctionnent légalement en Haïti. De ce nombre, quatre (4) universités sont pourvues d'écoles doctorales et disposent légalement de l'autorisation d'offrir des programmes de troisième cycle menant au grade de doctorat (PhD) depuis 2025 à savoir l'UEH, l'ISTEAH, l'UNIQ et l'INUFOCAD (MENFP, 2025). De ces 190 institutions d'enseignement supérieur fonctionnent légalement en Haïti, 90 % sont des institutions privées d'enseignement supérieur (IPES), 5 % sont des universités publiques en région (UPR), 4 % sont des institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères (IESM) et 1 % relève des universités publiques autonomes. À cet effet, la figure (2) présente la catégorisation des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti.

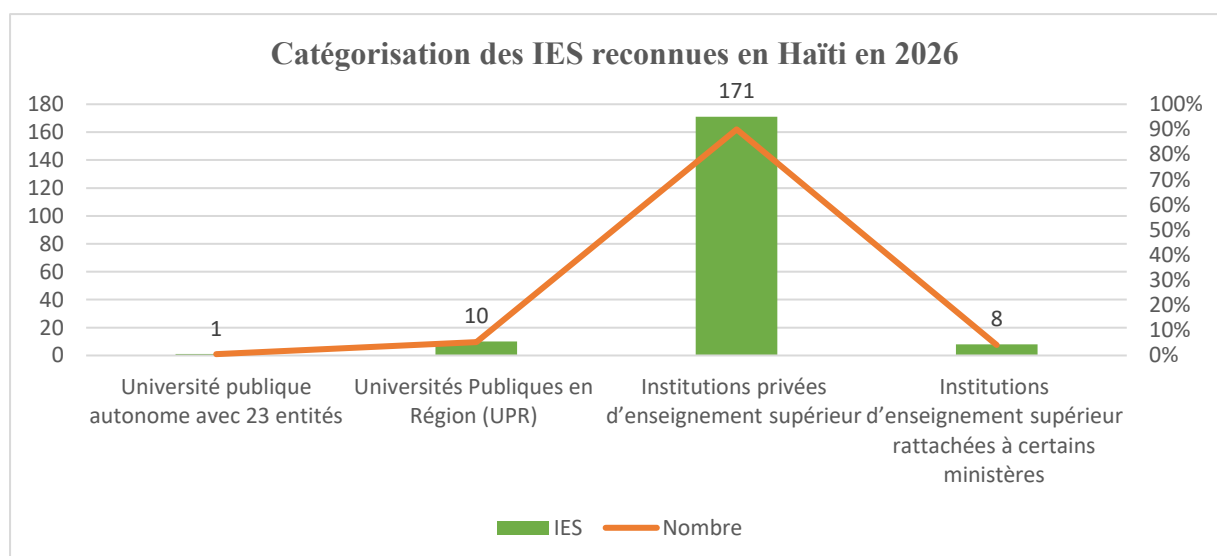


Figure 2. Catégorisation des IES reconnues en Haïti en 2026

La figure (2) montre que les institutions privées d'enseignement supérieur dominent largement le paysage de l'enseignement supérieur haïtien. Avec 171 établissements sur un total de 190,

elles représentent à elles seules neuf dixièmes des institutions reconnues par l'État. Ainsi, cette prédominance du secteur privé peut s'expliquer par le rôle central qu'il joue dans l'expansion de l'offre de formation supérieure en Haïti. Selon les données de l'ANESRS, les 190 institutions d'enseignement supérieur recensées disposent d'une reconnaissance officielle sous forme d'autorisation de fonctionnement, d'accréditation ou de statut légal spécifique. Delà, l'Université d'État d'Haïti (UEH), en tant qu'université publique autonome, constitue une catégorie particulière regroupant 23 entités académiques réparties dans différentes facultés, écoles et instituts. Par ailleurs, le réseau des Universités Publiques en Région (UPR), placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), comprend 10 universités implantées dans plusieurs départements géographiques du pays. Quant aux institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères, elles totalisent 8 centres ou écoles de formation spécialisés.

Toutefois, il convient de souligner que cette configuration est appelée à évoluer prochainement à la suite de la décision du Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Demero Vignonet, de créer l'Université Publique de l'Ouest (UPO). Cette nouvelle université publique résultera de l'intégration de trois institutions d'enseignement supérieur actuellement rattachées à des ministères, à savoir le Centre de Formation pour l'École Fondamentale (CFEF), l'École Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) et l'École Nationale Supérieure de Technologie (ENST). Une fois cette réforme mise en œuvre, le réseau des Universités Publiques en Région (UPR) passera de 10 à 11 universités, tandis que le nombre d'institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères diminuera de 8 à 5 centres ou écoles de formation spécialisés. Par conséquent, le nombre total d'institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti passerait de 190 à 188 établissements, soit 190 institutions existantes auxquelles s'ajoute l'UPO, tout en retranchant les trois établissements qui y seront intégrés. Cette restructuration s'inscrit dans une logique de rationalisation et de renforcement de l'offre publique d'enseignement supérieur, particulièrement dans le département de l'Ouest.

L'analyse de cette répartition met en évidence une forte concentration des établissements dans le secteur privé, tandis que les institutions publiques et les établissements spécialisés demeurent relativement peu nombreux. Cette configuration soulève des enjeux importants en matière de régulation, d'assurance qualité, de financement de la recherche et de contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement scientifique, technologique et socioéconomique du pays.

2.3 Les universités publiques autonomes

Bien que les universités publiques autonomes ne représentent que moins de 1 % de l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti, leur poids institutionnel demeure considérable. L'Université d'État d'Haïti (UEH), unique université publique autonome du pays, regroupe à elle seule 23 entités académiques réparties dans neuf départements géographiques. Cette présence territoriale témoigne de son rôle central dans l'accès à l'enseignement supérieur public. Toutefois, le département des Nippes ne bénéficie pas encore de l'implantation d'une entité de l'UEH. La figure (3) présente la répartition détaillée des entités de l'Université d'État d'Haïti selon les départements géographiques.

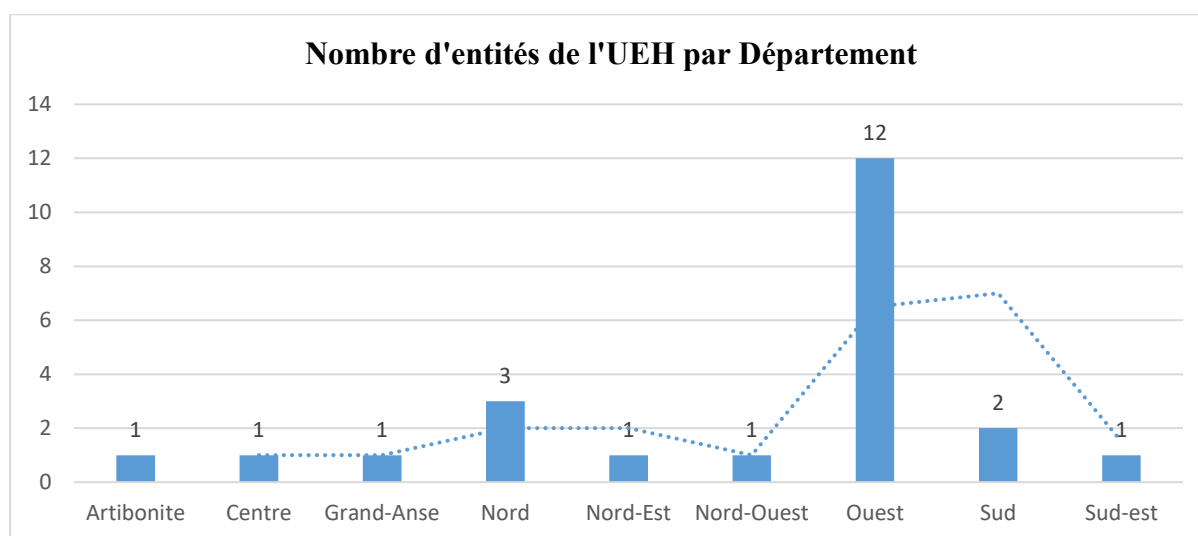


Figure 3. Répartition des entités de l'UEH par département géographique

La répartition géographique des entités de l'Université d'État d'Haïti (UEH) met en évidence une forte concentration dans le département de l'Ouest, qui regroupe à lui seul 12 des 23 entités de l'université, soit plus de la moitié (52,2 %) de l'ensemble. Cette situation reflète le rôle historique de Port-au-Prince comme principal centre administratif, économique et académique du pays. Le département du Nord occupe la deuxième position avec 3 entités, suivi du Sud avec 2 entités, tandis que les départements de l'Artibonite, du Centre, de la Grand'Anse, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud-Est ne disposent chacun que d'une seule entité. Cette distribution témoigne des efforts de décentralisation entrepris par l'UEH pour étendre sa présence sur le territoire national, mais révèle également la persistance d'importantes disparités territoriales dans l'accès à l'enseignement supérieur public. Par ailleurs, le département des Nippes demeure à ce jour le seul département ne bénéficiant pas encore d'une implantation de l'UEH.

2.4 Les universités publiques en région (UPR)

Les Universités Publiques en Région (UPR) font partie du Réseau des Universités Publiques en Région (RUPR) et représentent environ 5,3 % des 190 institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti pour l'année 2026. Au nombre de dix, elles sont réparties dans neuf départements géographiques du pays, soit l'Artibonite, le Centre, la Grand'Anse, le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest, les Nippes, le Sud et le Sud-Est. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), le RUPR constitue l'un des principaux instruments de décentralisation de l'enseignement supérieur public en Haïti. Son objectif est de favoriser un meilleur accès à la formation universitaire en dehors de la région métropolitaine de Port-au-Prince et de contribuer au développement socioéconomique des territoires. Par ailleurs, ce réseau devrait prochainement s'élargir avec la création de l'Université Publique de l'Ouest (UPO). Une fois cette décision pleinement mise en œuvre, le RUPR comptera 11 universités, renforçant ainsi la présence de l'enseignement supérieur public sur l'ensemble du territoire national.

2.5 Les institutions d'enseignement supérieur rattachées aux ministères

Certaines institutions d'enseignement supérieur sont directement rattachées à des ministères sectoriels de l'administration publique. Elles représentent actuellement 4,2 % des 190 institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti. Cette catégorie comprend huit (8) centres ou écoles de formation spécialisés, tous localisés dans le département de l'Ouest. Ces établissements jouent un rôle important dans la formation de ressources humaines qualifiées dans des domaines stratégiques pour l'administration publique et le développement national. Toutefois, cette configuration institutionnelle devrait connaître une évolution prochaine avec la création de l'Université Publique de l'Ouest (UPO) par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). En effet, le Centre de Formation pour l'École Fondamentale (CFEF), l'École Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) et l'École Nationale Supérieure de Technologie (ENST) devraient être intégrés à cette nouvelle université. Une fois cette restructuration effective, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur rattachées aux ministères passera de huit à cinq établissements, tandis que le Réseau des Universités Publiques en Région (RUPR) comptera onze universités au lieu de dix. Cette réforme s'inscrit dans une démarche de rationalisation et de consolidation de l'offre publique d'enseignement supérieur en Haïti, particulièrement dans le département de l'Ouest.

2.6 Les institutions privées d'enseignement supérieur

Les institutions privées d'enseignement supérieur (IPES) constituent la principale composante du système d'enseignement supérieur haïtien. Avec 171 établissements sur un total de 190 institutions reconnues, elles représentent 90 % de l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur du pays. Ainsi, à la figure (4), il est reparti les institutions privées d'enseignement supérieur par département géographique.

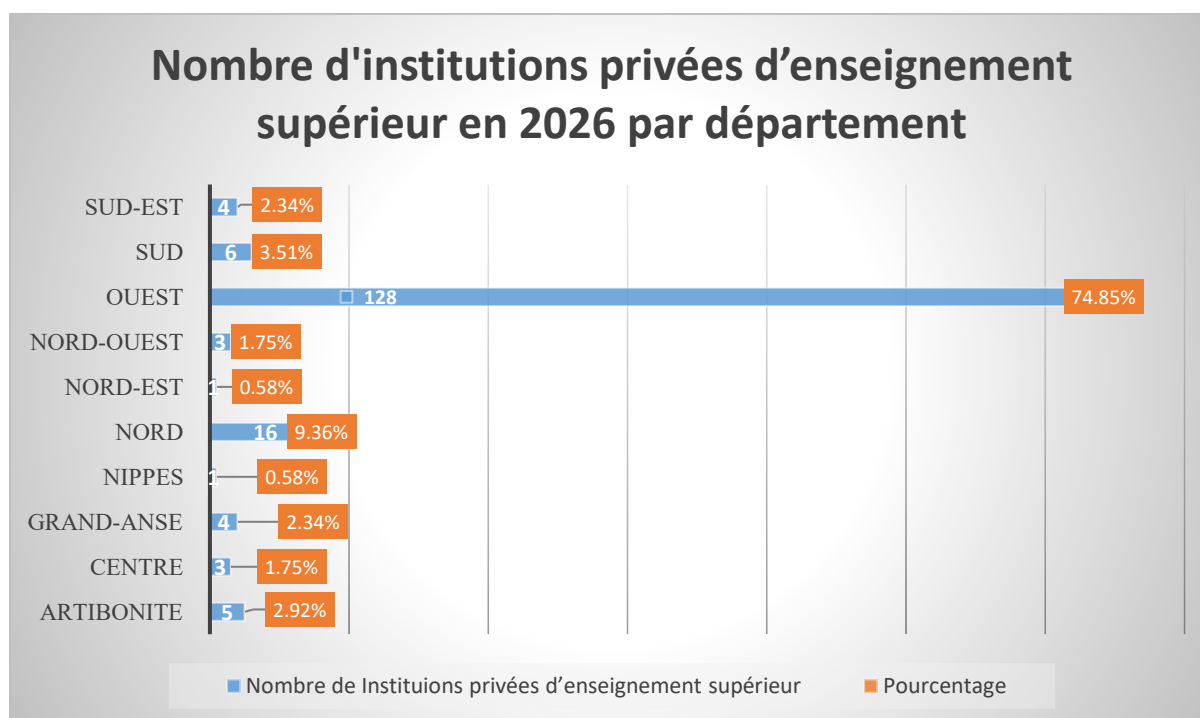


Figure 4. Répartition des institutions privées d'enseignement supérieur par département géographique

De par la figure (4), la répartition géographique des IES privées révèle une forte concentration dans le département de l'Ouest, qui regroupe à lui seul 128 établissements, soit 74,85 % des institutions privées reconnues. Le département du Nord occupe une position distante avec 16 établissements (9,36 %), tandis que les départements du Sud, de l'Artibonite, de la Grand'Anse et du Sud-Est comptent respectivement 6, 5, 4 et 4 institutions. Les départements du Centre et du Nord-Ouest disposent chacun de 3 établissements, alors que les Nippes et le Nord-Est ne comptent qu'une seule institution privée reconnue. Cette répartition met en évidence une forte centralisation de l'offre privée d'enseignement supérieur autour de la région métropolitaine de Port-au-Prince, traduisant des disparités territoriales importantes dans l'accès à la formation universitaire et dans le développement des capacités locales d'enseignement et de recherche. Sur la base de cette analyse, il existe une concentration de près des trois quarts des institutions privées dans le département de l'Ouest reflétant ainsi à la fois le poids démographique et

économique de cette région ainsi que l'attractivité de la capitale pour les investissements éducatifs. Toutefois, cette situation contribue à accentuer les inégalités territoriales en matière d'accès à l'enseignement supérieur et de production de connaissances, plusieurs départements ne disposant que d'une présence très limitée d'établissements universitaires privés.

Il convient toutefois de souligner que la répartition géographique des institutions d'enseignement supérieur présentée dans cette étude correspond principalement à leur siège administratif ou à leur lieu d'implantation officiel. En pratique, plusieurs établissements, particulièrement ceux initialement établis dans le département de l'Ouest, offrent désormais des activités de formation dans d'autres départements du pays, soit à travers des antennes régionales, soit par le recours aux technologies numériques et à l'enseignement à distance par visioconférence. Cette dynamique s'est accentuée au cours des dernières années en raison de la dégradation du climat sécuritaire dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Face aux risques liés à l'insécurité, de nombreuses institutions ont été contraintes de délocaliser une partie de leurs activités académiques vers les villes de province ou d'adopter des modalités d'enseignement hybrides afin d'assurer la continuité des apprentissages. Ainsi, la présence réelle de certaines institutions sur le territoire national apparaît aujourd'hui plus étendue que ne le laisse supposer leur seule localisation administrative, contribuant à une redistribution progressive de l'offre de formation supérieure en dehors du département de l'Ouest.

2.7 Prédominance de l'enseignement au détriment de la recherche scientifique

L'analyse du classement 2025 des établissements d'enseignement supérieur haïtiens publié annuellement par *Le Scientifique* (Vincent, *et al.*, 2025) met en évidence une caractéristique fondamentale du système universitaire haïtien : « *les universités sont davantage orientées vers leur mission d'enseignement que vers la recherche et le développement* ». En effet, l'indicateur relatif à l'enseignement affiche généralement des performances supérieures à celles observées pour la recherche scientifique. Selon les résultats du classement, l'UEH, l'Université Quisqueya (UNIQ) et l'ISTEAH obtiennent respectivement des scores très élevés en enseignement (89, 90 et 93 points), alors que l'indicateur de recherche vulgarisée révèle une forte disparité entre les établissements. L'UEH constitue une exception avec un score de référence en recherche, tandis que la majorité des universités enregistrent des scores inférieurs à 40, traduisant une faiblesse structurelle de la production scientifique nationale. Il convient toutefois de souligner que le résultat en recherche de l'UEH s'explique en partie par la méthodologie du classement, qui

utilise l'établissement le plus performant comme base de référence pour la normalisation des scores. Ainsi, la valeur de 100 attribuée à l'UEH traduit sa position relative de leader national plutôt qu'un niveau absolu d'excellence scientifique. La majorité des autres universités obtiennent des scores inférieurs à 40, ce qui met en évidence la faiblesse générale de la production scientifique au sein du système universitaire haïtien.

Cette tendance est confirmée par l'analyse des tendances structurelles du classement, qui montre que près de 80 % des établissements d'enseignement supérieur haïtiens obtiennent un score inférieur à 40 en recherche scientifique, révélant ainsi les limites de la production, de la diffusion et de la valorisation des connaissances dans le pays. À l'inverse, les universités cherchent davantage à se distinguer par la qualité de leur enseignement et leur contribution sociale, cette dernière constituant souvent un levier de visibilité plus accessible que la recherche académique. De plus, l'étude souligne que la recherche vulgarisée exerce une influence relativement faible sur le classement global des IES ($r \approx 0,42$), contrairement à l'enseignement et à la contribution sociale qui apparaissent comme des facteurs plus déterminants de la performance institutionnelle. En conséquence, les auteurs concluent que « *l'enseignement demeure le facteur le plus déterminant dans le classement tandis que la recherche vulgarisée reste limitée dans la plupart des établissements* ». Cette situation reflète les contraintes structurelles auxquelles fait face l'enseignement supérieur haïtien, notamment l'insuffisance du financement de la recherche, le manque de laboratoires et d'infrastructures scientifiques, la faible disponibilité de fonds compétitifs et l'absence d'une politique nationale robuste de soutien à la recherche et à l'innovation.

En fin de compte, malgré la croissance continue du nombre d'institutions d'enseignement supérieur en Haïti, les données disponibles suggèrent que la plupart de ces établissements fonctionnent principalement comme des institutions de formation professionnelle et académique plutôt que comme des universités de recherche capables de produire des connaissances scientifiques, des innovations technologiques ou des brevets contribuant au développement économique et social du pays. Cette réalité met en évidence la nécessité de renforcer les investissements dans la recherche scientifique afin de rééquilibrer la mission trilogique de l'université, fondée sur l'enseignement, la recherche et le service à la société.

2.8 Universités en Haïti et dans quelques pays de la Caraïbe : entre quantité et qualité

L'enseignement supérieur est reconnu comme un moteur essentiel du développement économique, social, scientifique et technologique. Selon l'UNESCO (2025a), l'UNESCO (2025b), l'UNESCO Institute for Statistics (2025) et l'UNESCO-IESALC (2025), les universités jouent un rôle central dans la production et la diffusion des connaissances, la formation du capital humain, la recherche scientifique, l'innovation et la réponse aux besoins changeants du marché du travail. Elles constituent également des espaces privilégiés de création de savoirs et de développement de solutions aux défis sociétaux. Dans la Caraïbe, les systèmes universitaires présentent des configurations très différentes. Alors que certains pays privilégient un nombre restreint d'universités fortement structurées et orientées vers la recherche, d'autres, comme Haïti, ont connu une expansion rapide du nombre d'établissements supérieurs au cours des dernières décennies. Ainsi, cette croissance quantitative soulève des interrogations quant à la qualité de la formation offerte, à la capacité de recherche des institutions et à leur contribution réelle au développement du pays. À la figure (5), il est comparé le nombre d'établissements universitaires reconnus dans quelques pays de la Caraïbe selon l'ANESRS (2026), le Ministerio de Educación Superior, Ciencia y Tecnología (MESCyT, 2024, 2025), le University Council of Jamaica (UCJ, 2026), Noticias de América Latina y el Caribe (NODAL, 2019) et CAN Cuban News (2024).

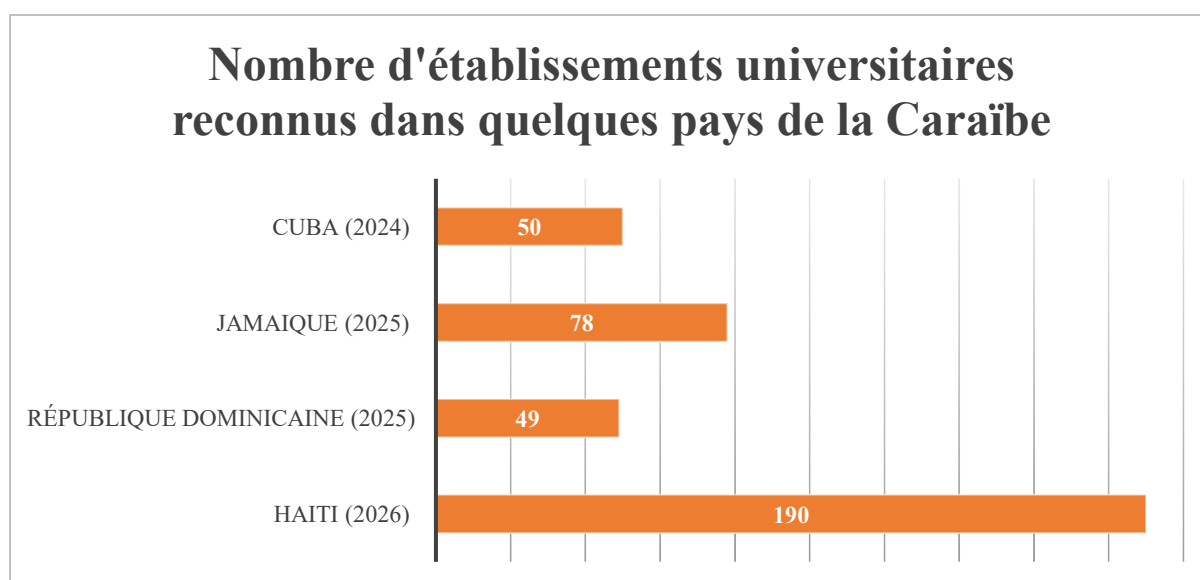


Figure 5. Nombre d'établissements universitaires reconnus dans quelques pays de la Caraïbe

La figure (5) montre qu'Haïti possède plus d'établissements universitaires reconnus que Cuba, la Jamaïque et la République dominicaine réunis. Toutefois, cette supériorité numérique ne se reflète pas nécessairement dans les indicateurs de recherche, d'innovation ou de développement technologique. À Cuba, les universités accréditées sont fortement intégrées à la politique nationale de recherche, notamment dans les domaines de la santé, des biotechnologies, de l'agriculture et de l'ingénierie. Dans cette dynamique, le pays a développé un système universitaire étroitement lié aux priorités nationales de développement. Par ailleurs, la République dominicaine dispose d'un nombre relativement limité d'universités, mais plusieurs d'entre elles possèdent des centres de recherche, des programmes de troisième cycle et des partenariats internationaux qui contribuent à la production scientifique nationale. Quant à la Jamaïque, elle s'appuie sur quelques institutions majeures, notamment *University of the West Indies* (UWI), dont l'influence scientifique et académique dépasse largement les frontières nationales. À l'inverse, le système universitaire haïtien se caractérise par une forte fragmentation institutionnelle. Car, une proportion importante des établissements est constituée de petites universités privées concentrées dans les formations professionnelles, avec des capacités souvent limitées en matière de recherche, d'innovation et de production scientifique.

Par rapport à ces pays dans les Grandes Antilles, Cuba est de loin le pays le plus investi dans la R&D. Les estimations récentes situent ses dépenses autour de 0,36 % du PIB, parfois davantage selon les années et les programmes prioritaires, notamment en santé, biotechnologies et sciences médicales (Trading Economics, 2026). Delà, il est à rappeler que le système est fortement étatisé et centralisé, ce qui favorise une orientation stratégique de la recherche. Pour la Jamaïque, les dépenses de R&D sont estimées autour de 0,06 % du PIB en 2002 (Statbase, 2002). Toutefois, le gouvernement jamaïcain cherche depuis 2023 à dynamiser l'innovation pour stimuler l'économie. Dans ce contexte, à travers sa politique nationale de science et de technologie, le gouvernement a alloué 834 939 millions de dollars à la recherche et au développement, soit six pour cent de plus que l'allocation 2022/2023, dans le but d'atteindre à terme un objectif de 1,5 % de son PIB (Linton, 2023). De sa part, la République dominicaine investit relativement peu mais de manière croissante, avec des estimations proches de 0,03 % à 0,01 % du PIB (Faxas, 2020). Le pays a renforcé récemment ses politiques de science et innovation, mais le système de recherche reste en développement et dépend encore fortement de la coopération internationale. Enfin, Haïti se situe à l'extrémité basse du classement, avec des dépenses de R&D très faibles, souvent inférieures à 0,05 % du PIB, et parfois difficiles à quantifier précisément en raison de l'absence de système national structuré de statistiques

scientifiques (World Bank, 2025). Pour leur part, Aubin & Castil (2026) révèlent qu'Haïti investit seulement 0,08% du PIB en R&D. En Haïti, la recherche repose largement sur des initiatives universitaires isolées et des financements externes.

En conséquence, l'enjeu pour Haïti ne semble donc plus résider principalement dans l'augmentation du nombre d'universités, mais plutôt dans l'amélioration de leur qualité, de leur capacité de recherche et de leur contribution effective au développement national, ce qui suppose une politique de renforcement du système universitaire orientée vers l'accréditation et l'évaluation périodique des établissements, le financement compétitif de la recherche, le développement des programmes de maîtrise et de doctorat selon les politiques publiques de développement, la création de laboratoires de recherche, l'intégration université-industrie, la valorisation des publications scientifiques ainsi que le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat universitaire. Dans cette perspective, le défi pour Haïti consiste à transformer son important réseau universitaire en un véritable moteur de développement scientifique, économique et social.

3. Conclusion

Cette étude a permis d'analyser les tendances et la catégorisation des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti entre 2018 et 2026. Les résultats montrent une croissance continue du nombre d'établissements officiellement reconnus, passant de 138 en 2018 à 190 en 2026, ce qui témoigne d'une expansion soutenue de l'offre de formation supérieure. Toutefois, cette évolution demeure largement portée par les institutions privées, qui représentent 90 % des établissements reconnus, tandis que les universités publiques et les institutions rattachées aux ministères restent peu nombreuses. De surcroît, l'analyse met en évidence une forte concentration géographique des institutions dans le département de l'Ouest, révélant des disparités territoriales importantes dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, la comparaison avec certains pays de la Caraïbe montre que, malgré un nombre élevé d'établissements, le système universitaire haïtien accuse un retard significatif en matière de recherche scientifique, d'innovation et d'investissement en recherche et développement. Ainsi, la croissance quantitative des institutions ne s'est pas encore traduite par un renforcement équivalent de leur capacité à produire des connaissances et à contribuer au développement scientifique et technologique du pays. Delà, ces constats soulignent la nécessité de réorienter les politiques publiques vers l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. À cet effet, le renforcement de l'assurance qualité, le contrôle des programmes de maîtrise et de

doctorat, l'accroissement du financement de la recherche, la création de laboratoires, la promotion des partenariats nationaux et internationaux ainsi que l'évaluation périodique des établissements constituent des leviers essentiels pour renforcer la contribution des universités au développement national.

Enfin de compte, cette étude fournit un état des lieux actualisé de l'évolution des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti et constitue un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS), les chercheurs et les responsables universitaires. De futures recherches pourraient approfondir l'analyse de la qualité des formations, de la gouvernance universitaire, de la production scientifique et de l'impact socioéconomique des établissements d'enseignement supérieur afin d'accompagner le développement d'un système universitaire plus performant, plus innovant et davantage au service du développement durable d'Haïti.

Références

- Abdelbaki, N. (2016). Université marocaine et culture entrepreneuriale : quels enjeux et quelles perspectives de développement ? *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management*, 1(1), 84-97.
- ANESRS. (2026). *Liste des Institutions Privées et Publiques Supérieur (IES) reconnues en Haïti*.
- Aubin, Q. & Castil, J. W. (2026). Le Rôle central de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans le Développement d'Haïti. *Espace Sciences et Société*, 2026. <https://infosnation.com/le-role-central-de-lenseignement-superieur-et-de-la-recherche-scientifique-dans-le-developpement-dhaiti/?amp=1>
- Bayuo, B. B., Chaminade, C., & Göransson, B. (2020). *Unpacking the role of universities in the emergence, development and impact of social innovations*. **Technological Forecasting and Social Change**, 155, 120030. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2020.120030>
- Bayuo, B. B., Chaminade, C., & Göransson, B. (2020). Unpacking the role of universities in the emergence, development and impact of social innovations—A systematic review of the literature. *Technological Forecasting and Social Change*, 155, 120030.
- Blasco, N., Brusca, I., & Labrador, M. (2020). Drivers for universities' contribution to the sustainable development goals: An analysis of Spanish public universities. *Sustainability*, 13(1), 89.
- Brundenius, C. & Göransson, B. (2011). Les trois missions de l'université : synthèse des résultats du projet UniDev. *L'université en transition*, 353-378. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4614-1236-6_16#Sec12_16

- CAN Cuban News. (2024). *What will characterize Cuba's 2024 school year?*
<http://www.cubanews.acn.cu/cuba/23438-what-will-characterize-cuba-s-2024-school-year>
- Carayannis, E. G., Barth, T. D., & Campbell, D. F. (2012). The Quintuple Helix innovation model: global warming as a challenge and driver for innovation. *Journal of innovation and entrepreneurship*, 1(1), 2. <https://doi.org/10.1186/2192-5372-1-2>
- Colet, N. R., & Romainville, M. (2006). *La pratique enseignante en mutation à l'université*. De Boeck Supérieur.
- Faxas, N. (2020). *Investigación en RD: de cómo su ausencia se refleja en materia COVID-19*. <https://acento.com.do/actualidad/investigacion-en-rd-de-como-su-ausencia-se-refleja-en-materia-covid-19-8859678.html>
- Hallak, J., & Poisson, M. (2009). *Écoles corrompues, universités corrompues : que faire ?* Unesco.
- Linton, L. (2023). *Government Allocates \$834.9 Million for Research and Development*. The Jamaica Information Service. <https://jis.gov.jm/government-allocates-834-9-million-for-research-and-development/>
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle & Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (2024). *Liste des Institutions Privées et Publiques d'Enseignement Supérieur (IES) reconnues en Haïti*.
- Ministerio de Educación Superior, Ciencia y Tecnología (Mescyt, 2025). *Mescyt completa evaluación quinquenal y logra acreditación internacional para 11 Escuelas de Medicina en RD*. <https://presidencia.gob.do/noticias/mescyt-completa-evaluacion-quinquenal-y-logra-acreditacion-internacional-para-11-escuelas>
- Ministerio de Educación Superior, Ciencia y Tecnología (Mescyt, 2024). *MESCyT entrega certificación de evaluación a 49 Instituciones de Educación Superior (IES)*. <https://mescyt.gob.do/noticias/mescyt-entrega-certificacion-de-evaluacion-a-49-instituciones-de-educacion-superior-ies/>
- Noticias de América Latina y el Caribe (2019). *Cuba cuenta con 50 universidades, 113 carreras y casi la mitad de la población tiene nivel superior*. <https://www.nodal.am/2019/03/cuba-cuenta-con-50-universidades-113-carreras-y-casi-la-mitad-de-la-poblacion-tiene-nivel-superior/>
- Salmi, J. (2009). *The Challenge of Establishing World-Class Universities*. Washington, DC: World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-7865-6>
- Sharma, R. S. (2015, July). Role of universities in development of civil society and social transformation. In Proceedings of international academic conferences (No. 2604181). *International Institute of Social and Economic Sciences*.

- Statbase. (2002). *Research and development expenditure | Jamaica*. <https://statbase.org/data/jam-research-and-development-expenditure>
- The University council of Jamaica (2026). *What is the difference between registration and accreditation as practised by the UCJ?* <https://www.ucj.org.jm/contact-us/>
- The University council of Jamaica (2026). *What is the difference between registration and accreditation as practised by the UCJ?* <https://www.ucj.org.jm/contact-us/>
- Trading Economics. (2026). *Cuba - Research And Development Expenditure (% Of GDP)*. <https://tradingeconomics.com/cuba/research-and-development-expenditure-percent-of-gdp-wb-data.html>
- UNESCO Institute for Statistics. (2025). *Science, Technology and Innovation*. <https://www.uis.unesco.org/en/themes/science-technology-innovation>
- UNESCO Institute for Statistics. (2026). *Science, Technology and Innovation: monitoring progress toward enhancing scientific research and encouraging innovation*. <https://www.uis.unesco.org/en/themes/science-technology-innovation>
- UNESCO. (2025a). *Ce qu'il faut savoir sur l'enseignement supérieur*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. <https://www.unesco.org/fr/higher-education/need-know>
- UNESCO. (2025b). *Enseignement supérieur*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. <https://www.unesco.org/fr/higher-education>
- UNESCO-IESALC. (2025). *Sustainable Development Goals: Higher Education and*
- Vincent, M. D., Dona, R., Gravéus, E., Pierre, P. F., Ordena, S., Étienne, J. K., Pierre, O., Petit-Frère, S., Vincent, M. M., Étienne, M., Joseph Charles, L., Cossier, E. E., & Lagredelle, Y. (2025). Classement des universités d'Haïti en 2025 : entre insécurité, technologie et innovation. *Le Scientifique*, 6(6), 1-29. Consulté sur <https://lescientifique.org/volume6numero6>
- World Bank. (2025). *Research and development expenditure (% of GDP) – Haiti*. <https://data.worldbank.org/indicator/GB.XPD.RSDV.GD.ZS?locations=HT>

Annexes

Annexe 1. Liste des entités de l'Université d'État d'Haïti (UEH)

#	Entités de l'UEH	Département
1	Campus Henri Christophe à Limonade (Cap-Haïtien)	Nord
2	Ecole de Droit de Fort-liberté	Nord-Est
3	Ecole de Droit et des Sciences Économiques de Hinche	Centre
4	Ecole de Droit et des Sciences Économiques de Jacmel	Sud-est
5	Ecole de Droit et des Sciences Economiques de Port-de-Paix	Nord-Ouest
6	Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Cayes	Sud
7	Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves	Artibonite
8	Ecole Normale Supérieure (ENS)	Ouest
9	Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV)	Ouest
10	Faculté d'Ethnologie (FE)	Ouest
11	Faculté d'Odontologie (FO)	Ouest
12	Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE)	Ouest
13	Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion du Cap-Haïtien (FDSEG)	Nord
14	Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP)	Ouest
15	Faculté des Sciences (FDS)	Ouest
16	Faculté des Sciences Humaines (FASH)	Ouest
17	Faculté Linguistique Appliquée (FLCay)	Ouest
18	Institut National d'Administration de Gestion et des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI)	Ouest
19	Institut Supérieur d'Etude et de Recherche en Sciences Sociales (ISERSS)	Ouest
20	Ecole Nationale des Infirmières de Port-au-Prince (ENIP)	Ouest
21	Ecole Nationale des Infirmières du Cap-Haïtien (EINDS/Justinien)	Nord
22	Ecole Nationale des Infirmières des Cayes	Sud
23	Ecole Nationale des Infirmières de Jérémie	Grand-Anse

Annexe 2. Liste des Universités Publiques en Région (UPR)

#	IES	Département
1	Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH)	Nord
2	Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG)	Artibonite
3	Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC)	Sud
4	Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ)	Sud-Est
5	Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP)	Nord-Ouest
6	Université Publique du Centre à Hinche et à Mirebalais (UPCHM)	Centre
7	Université Publique des Nippes (UPNIP)	Nippes
8	Université Publique du Nord-Est (UPNE)	Nord-Est
9	Université Publique de la Grand-Anse (UPGA)	Grand-Anse
10	Université Publique du Bas Artibonite à Saint-Marc (UPBAS)	Artibonite

Annexe 3. Liste des institutions d'enseignement supérieur attachées aux ministères

#	IES	Ministères
1	Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)
2	Centre de Formation des Enseignants du Fondamental (CFEF)	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
3	Ecole de la Magistrature	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)
4	Ecole Nationale Supérieure de Technologie (ENST)	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
5	Ecole Nationale des Arts (ENARTS)	Ministère de la Culture et de la Communication (MCC)
6	Ecole Nationale de Géologie Appliquée (ENGA)	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
7	Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF)	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
8	Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP)	Primature

Annexe 4. Liste des institutions privées d'enseignement supérieur

#	IES	Département
1	Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC)	Ouest
2	Académie des Sciences Pures et Appliquées (ASPA)	Ouest
3	Académie Internationale des Sciences Politiques, Administratives et Stratégiques (AISPAS)	Ouest
4	Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC)	Ouest
5	Azure University (AU)	Ouest
6	Burnett International University (BIU)	Ouest
7	Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI)	Ouest
8	Centre d'Informatique de Statistique et d'Administration (CISA)	Ouest
9	Centre de Conseil et de Formation aux Entreprises (CECOFE)	Ouest
10	Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE)	Ouest
11	Centre de Management et de Productivité (CMP)	Ouest
12	Centre de Recherche en Finance, Informatique et Management (CREFIMA)	Ouest
13	Centre du Savoir Universel (CSU)	Ouest
14	Centre Universitaire de Développement Intégré (CUDI)	Nippes
15	Centre Universitaire de la Caraïbes (CUCA)	Ouest
16	Centre Universitaire Lumière Anacaona (CULA)	Ouest
17	Centre Universitaire Maurice Laroche (CUML)	Ouest
18	Centre Universitaire Moderne d'Haïti (CUMOH)	Ouest
19	Centre Universitaire Polytechnique d'Haïti (CUPH)	Ouest
20	CFEF Filles de Marie PARIDAENS	Ouest
21	Collège Universitaire de Christianville (CUC)	Ouest
22	Collège Universitaire de Roumanie (CURO)	Ouest
23	Ecole de Droit et de Notariat de Saint-Marc	Artibonite
24	Ecole Paramédicale Louis Pasteur (EPLP)	Ouest
25	Ecole Supérieure Catholique de Droit de Jérémie (ESCDROJ)	Grand-Anse
26	Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH)	Ouest
27	Ecole Supérieure de Chimie (CHEMTEK)	Ouest
28	Ecole Supérieure de Nursing Appliqué et de Technologie Médicale (ESNATECH)	Ouest
29	Ecole Supérieure de Technologie d'Haïti (ESTH)	Ouest
30	Ecole Supérieure Isaac Newton (ESIN)	Nord-Ouest
31	École Supérieure des Sciences de la Santé (E.S.S.A)	Ouest
32	École de Formation à l'Engagement Socio Politique de l'Archevêche de Port-au-Prince	Ouest
33	Family Memorial School of Nursing and Technologie (FAMES-NUTECH)	Ouest
34	Faculté d. es Sciences de l'Education Regina Assumpta (FERA)	Nord
35	Faculté Craan d'Haïti (FCA)	Ouest
36	Faculté des Sciences Appliquées (FSA)	Ouest
37	Grand Séminaire Notre Dame (GSND)	Ouest
38	Haiti Open University (HOU)	Nord
39	Haiti Paramédical Center (HPC)	Ouest
40	Haitian Education and Leadership Program (HELPR)	Ouest
41	Info World University (IWU)	Ouest
42	Institut Haïtien d'Observatoire de Politiques Publiques) INHOPP	Nor
43	Institut Universitaire des Sciences et des Technologies D'Haïti (IUSTH)	Ouest
44	Ipes Business School	Ouest
45	Institut d'Enseignement Chrétien Siloé	Ouest
46	Institut d'Etudes Supérieures de l'Ouest (IESO)	Ouest
47	Institut de Formation Appliquée (IFA)	Ouest
48	Institut de Formation Biblique et Théologique d'Haïti (IFBTH)	Ouest
49	Institut de Formation des Cadres (IFC)	Ouest
50	Institut de Formation Supérieure en Sciences Administratives et Appliquées (IFSA)	Ouest
51	Institut de Gestion de Gouvernance et des Études Politiques (IGGEP)	Sud-Est

52	Institut de Philosophie Saint François de Salles (IPSES)	Ouest
53	Institut de Technologie Electronique d'Haïti (ITEH)	Ouest
54	Institut des Hautes Etudes Commerciales et Economiques (IHECE)	Ouest
55	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH)	Ouest
56	Institut Haïtien de Formation en Sciences de l'Education (IHFOSED)	Ouest
57	Institut Haïtien des Sciences Administratives (IHSA)	Ouest
58	Institut International de Communication et des Relations Publiques (IICRP)	Ouest
59	Institut Louis Pasteur	Ouest
60	Institut Paramédical de la Gonâve (IPAMEG)	Ouest
61	Institut Supérieur d'Infirmières de Technologie Médicale et des Sciences Administratives Jeanne Mance du Canada (ISITMESAD. JMC)	Ouest
62	Institut Supérieur de Gestion d'Entreprise et d'Administration (ISGEA)	Ouest
63	Institut Supérieur des Sciences Infirmières Virginie & Anderson (ISSIVA)	Ouest
64	Institut Supérieur de Management des Politiques Publiques et de Gouvernance (ISMAPPGO)	Nord
65	Institut Supérieur de et de Développement Techolnologique (ISRDT)	Ouest
66	Institut Supérieur de Technologie Moderne et des Sciences Administratives d'Haïti (ISTMOSAH)	Ouest
67	ISSEPJ University ci-devant Institut Supérieur des Sciences Economiques Politiques et Juridiques (ISSEPJ)	Ouest
68	Institut Supérieur et Universitaire Professionnalisé (ISUP-EMATECH)	Nord-Est
69	Institut Supérieur Technique d'Haïti (ISTH)	Ouest
70	Institut Technique de la Côte Sud (ITCS)	Sud
71	Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD)	Ouest
72	Institut Universitaire de l'Ouest (IUO)	Ouest
73	Institut Universitaire de la Référence (INUREP)	Ouest
74	Institut Universitaire des Sciences (IUS)	Ouest
75	Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE/CREFI)	Ouest
76	Institut Universitaire des Sciences Juridiques et de Développement Régional (INUJED)	Ouest
77	PAODES Université	Ouest
78	Séminaire de Théologie Évangélique de Port-au-Prince (STEP)	Ouest
79	Séminaire Théologique de l'Eglise de Dieu en Haïti (STEDH)	Ouest
80	Séminaire Théologique Nazaréen d'Haïti (STNH)	Ouest
81	Spring Hill University (SHU)	Nord-Ouest
82	Université Américaine des Sciences et du Développement International (UNASDI)	Centre
83	Université Charlemagne Péralte du Centre (UCPC)	Ouest
84	Université Métropolitaine de Port-au-Prince (UMP)	Sud
85	Université Christ-Roi des Cayes (UCRC) ci-devant INFOJUSC	Nord
86	Université des Atlantes d'Haïti (UNATH)	Grand-Anse
87	Université Jérusalem de Pignon d'Haïti (UJEPH)	Ouest
88	Université Mission Bon Samaritain (UMBS)	Ouest
89	Université Technologie Supérieure (UTS)	Nord
90	Université Thomas Sankara d'Haïti (UTSH)	Ouest
91	Université Adventiste d'Haïti (UNAH)	Ouest
92	Université Alexandre Dumas (UNAD)	Sud Est
93	Université Américaine des Cayes (AUC) ci-devant American University of the Caribbéan.	Sud
94	Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti (UNASMOH)	Ouest
95	Université André E. Laroche (UAEL)	Ouest
96	Université Anténor Firmin (UNAF)	Ouest
97	Université Atlantique d'Haïti (UNIVERSAH)	Ouest
98	Université Autonome Charlemagne Péralte (UNACP)	Centre
99	Université Autonome de Port-au-Prince (UNAP)	Ouest
100	Université Bellevue (UNIBEL)	Ouest

101	Université Caraïbe (UC)	Ouest
102	Université Chrétienne d'Haïti-Mission Évangélique des Gonaïves	Artibonite
103	Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC)	Nord
104	Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH)	Nord
105	Université Chrétienne Renaissance du Centre d'Haïti (UCRECH)	Centre
106	Université d'Etudes Internationales (UDEI)	Ouest
107	Université d'Excellence d'Haïti Nord	Nord
108	Université de Bas Artibonite (UNIBA)	Artibonite
109	Université de Jérémie (UJ)	Grand-Anse
110	Université de la Concorde / Concord University, ci-devant CCHC-CUMES	Ouest
111	Université de la Fondation Aristide (UNIFA)	Ouest
112	Université de la Renaissance d'Haïti (URH) ci-devant Institut Supérieur d'Administration et de Gestion (ISAG)	Ouest
113	Université de Léogane (UNIVEL)	Ouest
114	Université de Pétion-Ville (UNP)	Ouest
115	Université de Port-au-Prince (UP)	Ouest
116	Université de Technologie d'Haïti (UNITECH)	Ouest
117	Université de Technologies et Sciences (UTS)	Ouest
118	Université des Sciences Administratives et de la Santé (UNISAS)	Ouest
119	Université du Grand Nord d'Haïti	Nord
120	Université du Grand Sud D'Haïti (UGSH)	Sud
121	Université du SEED International Institute of Tropical Agriculture (USITA)	Sud
122	Université Edouard Jenner ci-devant ISSIJ	Ouest
123	Université Emmaüs	Nord
124	Université Episcopale d'Haïti (UNEPH)	Ouest
125	Université Espoir de Calvary Chapel (UECC)	Ouest
126	Université Évangélique d'Haïti (UNEH)	Ouest
127	Université Fondwa (UNIF)	Ouest
128	Université Franco-Haïtienne du Cap-Haïtien (UFCH)	Nord
129	Université GOC	Ouest
130	Université Indépendante de l'Artibonite (UIA)	Artibonite
131	Université Innovatrice d'Haïti (UNIH)	Ouest
132	Université Intégrée de la Caraïbe (UNICA)	Ouest
133	Université Internationale d'Hispaniola (UNIDHI)	Ouest
134	Université Internationale de la Caraïbe	Nord
135	Université Internationale des Sciences Modernes et Appliquées (UNISMA)	Ouest
136	Université INUKA	Ouest
137	Université Jean-Price Mars (UJPM)	Ouest
138	Université Joseph Lafortune (UJLF)	Ouest
139	Université La Ferrière Joseph (UFJ)	Nord
140	Université La Pléiade d'Haïti (UPLEH)	Ouest
141	Université Les Encyclopédistes d'Haïti	Ouest
142	Université Libre du Sud-Est	Sud-Est
143	Université Lumière (UL)	Ouest
144	Université Métropole d'Haïti (UMH)	Ouest
145	Université Métropolitaine Anacaona (UMA)	Ouest
146	Université Michel Nord Isaac	Nord
147	Université Moderne d'Haïti (UMDH)	Ouest
148	Université Mont Everest d'Haïti (UNEDH)	Ouest
149	Université Nelson Mandela (UNM)	Ouest
150	Université Nissage Saget (UNISSA)	Artibonite
151	Université Nobel d'Haïti (UNH)	Ouest
152	Université Notre Dame d'Haïti (UND'H)	Ouest
153	Université Nouvelle Grande-Anse (UNOGA)	Grand-Anse
154	Université Nexus d'Haïti	Ouest
155	Université Patronale d'Haïti (UNPH)	Ouest
156	Université Polytechnique Notre Dame du Rosaire (UPONDRO)	Ouest
157	Université Polyvalente d'Haïti (UPH)	Ouest

158	Université Ponds d'Espoir d'Haïti (UPOESAH)	Ouest
159	Université Providence d'Haïti (UPROH)	Ouest
159	Université Queensland (UQ)	Ouest
160	Université Quisqueya (UNQ)	Ouest
161	Université Roi Henri Christophe (URHC)	Nord
162	Université Royale d'Haïti (URH)	Ouest
163	Université Ruben Leconte (URL)	Ouest
164	Université Saint Damien (USD) ci-devant INFOPAC	Ouest
165	Université Saint François d'Assise d'Haïti (USFAH)	Ouest
166	Université Sainte Généviève	Ouest
167	Université Saint-Gérard (USG)	Ouest
168	Université Soleil d'Haïti (USH)	Ouest
169	Université St Luc	Sud
170	Université Valparaiso (UV)	Nord-Ouest
171	Université Yahvé Nissi (UNYN)	Ouest

Citer APA :

Vincent, M. D. & Dona, R. (2026). Tendances et catégorisation des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti de 2018 à 2026. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 3(2), 48-70. <https://lescientifique.org/rhsshvolume3numero2>

© *Le Scientifique*, 2026.
 Cap-Haïtien, Haïti
lesyantifik@gmail.com